

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Jeudi 7 mai 2020, 12h15, par WEBEX

Présent-e-s :

Présidente : Ellen Hertz

Membres : Kaltrina Alushaj, Allison Beretta, Théophile Boucard, François Bourquin, Annik Dubied, Claudine Faehndrich, Léa Farine, Pascal Felber, Laurent Gobat, Adrian Holzer, Edith Joseph, André Kuhn, Gilles Lauener, Robin Lüchinger, Pascal Mahon, Pierre-Alain Mariaux, Giona Francesco Preisig, Sergio Rasmann, Carolina Salva Lopez, Fiona Silva Vicente, Patrick Vincent

Membres du Rectorat
(voix consultatives): Jean-Marie Grether, Olivier Guillod, Daniel Schulthess, Kilian Stoffel

Excusé-e-s :

Membres : Blaise Carron, Philippe Lamb

Membres du Rectorat
(voix consultatives) : Felix Kessler

Procès-verbal : Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Accueil et information
 - a. Proposition de dates pour les séances de l'automne 2020
 - le jeudi 10 septembre à midi
 - le jeudi 15 octobre à midi
 - le jeudi 19 novembre à midi
2. Approbations
 - a. De l'ordre du jour
 - b. *Le PV de la dernière séance n'a pas pu être établi (COVID oblige) – il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée lors de la prochaine séance*
3. Pré-projet « La santé mentale à l'Université de Neuchâtel »
 - a. Présentation de Robin Lüchinger (.ppt en annexe au présent message) (5 min.)
 - b. Discussion/questions (5 min.) => appel aux intéressé-e-s
4. Tour de table – COVID / post-COVID
 - a. Chacun se prononce brièvement sur les questions suivantes (30 min.)
 - Dans l'éventualité que les choses reprennent comme avant en automne 2020, quels sont les principaux problèmes issus de la crise qu'il va falloir résoudre?
 - Dans cette même optique, quelles sont les leçons apprises lors de

cette crise nous permettant de suggérer des améliorations du fonctionnement normal de l'Uni. (Comment ne pas "gaspiller" la crise)?

- Dans l'éventualité que nous soyons contraint-e-s d'appliquer encore une fois des mesures de confinement en automne, comment nous préparer au mieux ?

b. Discussion générale (15 min.)

5. Communications du Rectorat

- a. Où en est la procédure d'accréditation étant donné les circonstances ?
- b. Autres

6. Divers et imprévus

Procès-verbal

1. Accueil et information

Ellen Hertz remercie vivement le Rectorat pour l'excellente gestion de la crise du Covid-19.

On pourra prévoir une autre séance extraordinaire si nous n'arrivons pas à traiter tous les points à l'ordre du jour.

EH signale que la séance est publique et qu'il y a des non membres qui nous écoutent. Si un membre souhaite le huis-clos, il doit le signaler.

a. Proposition de dates pour les séances de l'automne 2020

Les 3 dates sont retenues.

2. Approbations :

a. De l'ordre du jour

On ajoute un point supplémentaire demandé par les étudiant-e-s, à savoir une question sur les examens à venir. Le règlement de l'AU n'a pas une procédure prévue pour des ajouts dans l'ordre du jour. EH propose l'adjonction du point demandé à l'ordre du jour. Un membre doyen indique qu'il souhaite s'abstenir car le sujet n'a pas fait l'objet d'un vote de la part de sa faculté et il ignore donc quelle est sa position. L'ordre du jour est accepté.

3. Pré-projet « La santé mentale à l'Université de Neuchâtel »

a. Présentation de Robin Lüchinger (.ppt en annexe au présent message) (5 min.)

Robin Lüchinger (corps étudiantin) indique aux membres qui ont pris connaissance du document au préalable ce qu'il attend d'eux. L'idée principale est de connaître les lignes directrices que proposerait l'AU. Le document est un brouillon d'idées, étant donné que l'AU pourrait s'orienter dans différentes directions (p. e., selon les différents corps ou alors dans la conception du projet lui-même). M. Lüchinger invite les membres à débattre, par exemple par atelier, dans le futur sur une série de questions qu'il a suggérées. Il demande si des personnes seraient intéressées à y participer, dans le but d'avancer dans le développement du futur projet.

b. Discussion/questions (5 min.) => appel aux intéressé-e-s

Un membre indique que l'ACINE a également beaucoup parlé du même sujet et se joint volontiers à la réflexion sur ce thème afin que l'effort soit rationalisé. EH indique que

plusieurs personnes se sont dites intéressées, mais manquaient de temps. Elle rappelle que l'UniNE a des Instituts de la psychologie du travail (FS) et de psychologie-éducation (FLSH) qui pourraient participer activement à ce projet en plus de L'ACINE. On pourrait aussi inclure le bureau social. EH remercie sincèrement M. Lüchinger d'avoir développé ce thème et prendra contact avec lui en automne en tenant compte de plusieurs contraintes, notamment de ne pas dédoubler le travail de l'administration centrale.

4. Tour de table – COVID / post-COVID

EH a contacté tous les corps de l'UniNE par l'intermédiaire de l'ACINE, l'APUNINE, la FEN et le PATB, qui ont tous répondu. Elle a compilé leur idée dans un document.

EH souhaite connaître la position du Rectorat. Le recteur remercie à son tour toute la communauté d'avoir si bien traité la crise et donné son soutien. La Task Force a été créée le 18 février sans qu'il n'y ait de directives existantes. Il y a eu d'abord une première phase d'endiguement, puis de confinement et enfin de déconfinement. La Task Force a dû travailler avec différents groupes, notamment les étudiant-e-s, enseignant-e-s, chercheuses-eurs et employé-e-s. Il a fallu composer avec la situation de chacun-e. Les communications ont été faites dans cette logique ciblée afin de ne pas inonder les gens d'informations. La stratégie et le cadre juridiques ont été décidés par le Rectorat. Les décisions sur l'enseignement et la recherche ont été prises en collaboration avec les décanats. Tous les autres domaines ont été traités à travers les services (CDC ou services individuels).

EH demande s'il y a une ligne directrice pour des mesures futures. Le recteur répond que des enquêtes ont été menées auprès des étudiant-e-s et enseignant-e-s sur les cours. Mais il est encore trop tôt pour s'avancer, notamment parce qu'il y a la crainte d'une éventuelle deuxième vague.

a. Chacun se prononce brièvement sur les questions proposées à l'avance

On fait un tour de tableau. Ci-après les principales réponses résumées. Par manque de temps, certains commentaires ont été intégrés *à postériori*.

1. Dans l'éventualité que les choses reprennent comme avant en automne 2020, quels sont les principaux problèmes issus de la crise qu'il va falloir résoudre ?

- Est-ce que la session d'examens d'août-septembre sera aussi « bonus » ? Qu'en est-il des sessions d'examens en automne ? Est-ce qu'on pourra reprendre les cours ?
- Déroulement des examens – problème inéquité de traitement à mettre au clair
- Problèmes financiers des étudiant-e-s (logement, etc)
- Recherche du temps perdu (rattrapage de conférences) - gestion agenda à la rentrée compliqué
- Prolongation pour les contrats à durée déterminée octroyée par le Rectorat appréciée. Une souplesse supplémentaire pour les demandes qui doivent être faites jusqu'à fin juillet serait précieuse (par exemple demandes des assistant-e-s doctorant-e-s qui doivent se rendre sur le terrain ou dans des laboratoires).
- Stages et ateliers qui n'ont pas pu être accomplis : quelle solution ?
- Communication entre les représentant-e-s des étudiant-e-s compliquée, comment l'améliorer ?
- On a des ressources informatique et logistique très réjouissante grâce au SITEL, Task Force et Rectorat. Par contre, le lien social manque. Aspect

humain est donc essentiel.

- Rattraper le temps “perdu” au niveau recherche. Mise en place d’extensions pour assistants doctorants – super! mais pour les autres (FNS, EU,...) ?
- Recherche : la mise en place de l’enseignement à distance (vidéos, vidéoconférences, etc.) prend beaucoup de temps. Beaucoup d’enseignant-e-s et chercheuses/chercheurs ont dû prendre ce temps sur leurs projets de recherche. Comment peut-on le récupérer ?
- Recherche : les activités de terrain et de laboratoire en lien avec les projets de recherche pour les collaborateurs et collaboratrices ont pu se poursuivre plus ou moins normalement mais problème pour les étudiant-e-s réalisant un travail de Master en lien avec ces projets, notamment l’interdiction d’entrée aux bâtiments. La directive était de préparer le matériel de terrain et le mettre à disposition des étudiant-e-s à l’extérieur du bâtiment. Cela a engendré i) le paradoxe que des personnes plus à risque que les étudiant-e-s doivent se rendre à UniMail pour préparer le matériel, ii) le travail de préparation de matériel de terrain fait partie des apprentissages d’un-e étudiant-e. (Il n’y a pas beaucoup d’étudiant-e-s dans cette situation ; des exceptions pourraient être accordées sur demande.)
- Enseignement : l’enseignement à distance est seulement un plan B qui ne pourra jamais remplacer l’enseignement en présentiel. L’absence de certains enseignements tel que les T.P. en laboratoire ou les enseignements de terrain est catastrophique pour certains domaines (Ne pas croire que l’enseignement à distance puisse remplacer le présentiel.)
- Privé : le fait de venir au bureau est fondamental pour pouvoir continuer ses activités. Télétravail très compliqué pour toutes sorte de raison (garde enfants, lien social, etc.). Ne pas fermer les bâtiments aux collaborateurs et collaboratrices.

2. Dans cette même optique, quelles sont les leçons apprises lors de cette crise nous permettant de suggérer des améliorations du fonctionnement normal de l'Uni. (Comment ne pas "gaspiller" la crise)?

- Moyens informatiques intéressants - à unifier
- Développement d’esprit d’équipe
- Télétravail fonctionne bien, et devient efficace mais doit s’apprendre
- Enseignement en ligne : ne peut pas remplacer l’enseignement en présentiel, mais on a bien appris à utiliser des outils participatifs en support (forum, etc).
- Outil Webex pratique
- Très bonne gestion de la crise, communication à temps du Rectorat
- Examens avec questions plus ouvertes
- Frais supplémentaires pour acquérir ouvrages pour les étudiant-e-s
- Participation plus importante des étudiant-e-s (intérêt)
- Gérer la quantité d’informations et de supports
- Travaux pratiques et ateliers donnés par le corps intermédiaire :

accompagnement pour l'enseignement en non présentiel compliqué. On réalise à quel point l'enseignement à l'UNINE basé sur le contact direct est important

- Télétravail à reconsidérer : cet outil nous permettrait de mieux concilier vie familiale et professionnelle, même si lien social est important
- Tirons parti de ce confinement pour accélérer le tournant énergétique et créer une université en partie dématérialisée. Le confinement nous a permis de découvrir les atouts de l'enseignement à distance, qui est particulièrement efficace pour des séminaires en petits groupes, dans lequel le lien social n'est pas sacrifié. Plaider pour le développement, 1. d'enseignements à distance complémentaires aux cours en présentiel, 2. de la création de modules à distance, et 3. de colloques, soutenances et enseignements invités à distance. Par ailleurs, décourager les voyages en avion.

3. Dans l'éventualité que nous soyons contraint-e-s d'appliquer encore une fois des mesures de confinement en automne, comment nous préparer au mieux ?

- Retour à un enseignement plus classique et moins informatisé (par exemple les livres)
- Accueil des nouvelles et nouveaux étudiant-e-s – penser une manière de les accueillir en personne tout de même, sans quoi le lien ne se créera pas ; éventuellement créer un groupe d'accompagnement pour les nouveaux étudiant-e-s et les aider à se former
- Une semaine de battement sans mettre de cours afin que chacun-e puisse s'organiser
- Prévoir 2 versions d'examens équivalentes (version en ligne et classique)
- Réfléchir entre les professeur-e-s et avoir le retour des étudiant-e-s, continuer à les écouter
- Plus de petits examens continus au lieu d'un grand examen à la fin, ce qui obligerait les étudiant-e-s à mieux suivre tout au long du semestre.
- On ne peut pas déplacer toutes les choses d'un format à un autre. Nous ne sommes pas des prestataires de service, mais nous formons une communauté. Il manque la dimension humaine. Des étudiant-e-s malades du Covid n'ont pas pu bien communiquer.
- Plan de protection mis en place ; à discuter s'il ne doit pas être systématique
- Autres arrangements pour les bibliothèques qui sont importants pour tout le monde
- Intéressant d'échanger entre corps intermédiaire et enseignant-e-s les différentes techniques d'enseignement (p.e. nouveaux outils) par l'intermédiaire de forum ou site d'échange en ligne
- Veiller à la communication bilatérale et écoute. Mieux intégrer les besoins des différents acteurs et les avis. Décisions en démocratie à améliorer.

b. Discussion générale

EH montre une synthèse qu'elle a déjà faite par rapport au retour de l'ACINE, l'APUNINE, la FEN et le PATB concernant les 3 questions.

5. Communications du Rectorat

a. Où en est la procédure d'accréditation étant donné les circonstances ?

Le vice-recteur M. Grether remercie l'AU et sa présidente d'avoir désigné les membres du COPIL qui se chargent, en partie avec d'autres acteurs, d'apporter leur expertise à la rédaction du rapport d'auto-évaluation. La rédaction se fait dans les temps malgré la pandémie. Les membres de l'AU seront consultés en juin pour une prise de position sur le rapport. La pré-visite (octobre) et la visite des expert-e-s (en décembre) prendront place dans les temps.

6. Point supplémentaire : demande des étudiant-e-s par rapport aux examens

Un membre étudiant s'exprime. Les étudiant-e-s ont été confronté-e-s à de nombreux problèmes durant ces derniers mois de crise. Malgré un effort de tous les côtés, les cours donnés à distance ont entraîné toutes sortes de problèmes qui n'ont pas permis à certain-e-s étudiant-e-s de suivre les cours de façon adéquate (maladie, précarité, service militaire, garde d'enfants, etc.). Plusieurs associations d'étudiant-e-s se sont mobilisées afin de trouver des solutions. Une procédure de validation des crédits automatique est demandée. Ou, par exemple, on pourrait permettre à des personnes qui sont dans des situations exceptionnelles et qui ont loupé les examens de bénéficier d'une mention « Covid » et avoir son examen validé. L'étudiant ouvre la discussion en sachant que cette demande entrainera sûrement beaucoup de débats et demande un vote

Plusieurs membres s'expriment :

- L'un d'eux trouve que c'est un cadeau empoisonné. Le fait de ne pas faire d'examens et les réussir pourrait affecter la valeur des titres délivrés et la reconnaissance par exemple des futurs employeurs. Dans certain cas, seul un quart des étudiant-e-s ont visionné les cours d'après les statistiques. Il ne ferait pas sens de valider les crédits, alors que plusieurs étudiant-e-s ont décroché pour des raisons personnelles sûrement valables. La mission première de l'Université est que les connaissances soient acquises.
- Un membre indique que l'association d'étudiant-e-s ANEL (Association d'étudiant-e-s de la FLSH) a lu une déclaration en son nom durant un Conseil de Faculté. Les démarches ont été soutenues par une faible majorité des représentant-e-s du Conseil en question. Une lettre remontera par la voie de service au Rectorat avec un mot d'accompagnement du décanat indiquant la décision du Conseil.
- Un membre demande dans quelle mesure l'avis de ces associations représentent toutes et tous les étudiant-e-s et demande au représentant de l'ANEL qui suit cette séance publique en direct, ainsi qu'au représentant de la FEN s'ils peuvent fournir des explications.
 - Un membre de l'ANEL répond que les représentant-e-s de l'ANEL sont élu-e-s par les étudiant-e-s de la FLSH. L'ANEL collabore avec de nombreuses associations à l'interne de l'UniNE, mais également avec des associations d'autres cantons. Les revendications ont donc été mûrement réfléchies.
 - Un membre de la FEN propose les options suivantes :
 1. Pour les étudiant-e-s qui ont bien pu suivre les cours : passer leurs examens et demander une note, donc suivre le cursus habituel.
 2. Pour les étudiant-e-s qui n'ont pas pu suivre leurs cours : ces derniers ne pourront pas s'inscrire aux examens de juin s'ils n'ont pas pu suivre les cours. Il serait bien que leur crédit soit validé automatiquement (sans note). Ceci leur permettrait de continuer leurs études sans devoir être confronté-e-s en plus à un échec, une année supplémentaire ou une absence de diplôme. Il serait noté : validation des crédits (Covid-19).

Le membre fait appel à la notion de responsabilité individuelle de chacun-e à choisir une des deux options afin de satisfaire tout le monde.

EH rappelle qu'un vote de l'AU ne peut qu'être indicatif, car l'AU n'a pas de compétences opérationnelles : il s'agit d'une compétence du Rectorat.

Vote indicatif : Qui soutient la demande des étudiant-e-s d'acquiescer une validation automatique des crédits (avec ou sans note) ? 6 pour, 12 contre et 3 absentions. La majorité est contre la proposition des étudiant-e-s.

EH demande aux étudiant-e-s s'ils souhaitent proposer d'autres mesures, y compris aux étudiant-e-s non-membre de l'AU qui assistent à la séance ? Un étudiant de la FEN rappelle que son association a reçu beaucoup d'appels d'étudiant-e-s dans une situation compliquée due à la pandémie. Ces étudiant-e-s n'ont pas trouvé de solutions par rapport à leur propre situation. On pourrait créer une procédure spéciale pour cette minorité d'étudiant-e-s qui se retrouvent dans des situations très problématiques. Il serait important pour cette procédure :

- qu'elle soit définie dans un règlement (principe de légalité)
- que ce règlement soit adopté par l'AU
- qu'elle ne soit soumise qu'à une autorité
- que les décisions soient susceptibles à des recours.

EH demande au Recteur s'il a des informations à fournir sur les étudiant-e-s qui se trouvent dans des situations particulières. Il indique que les règlements d'études et d'examens permettent de traiter certaines exceptions et que la porte reste ouverte. Les mesures actuelles ont été prises pour cette session de juin uniquement. Le Rectorat a fait une directive générale pour la session; il n'est pas possible de régler les cas individuels dans un règlement.

Un membre indique que la crise reflète les inégalités sociales et les amplifie. Il n'y a pas de suivi par rapport à ce qui se passe pour une tranche d'étudiant-e-s. On pourrait demander au Rectorat de prendre en compte ces aspects pour les prochaines sessions d'examens et se concerter avec la FEN afin que chacun-e puisse être traité-e de façon égalitaire selon sa situation. Le Recteur indique que le Rectorat a répondu ces derniers mois à chaque demande qui venait de différentes associations d'étudiant-e-s. La présidente de l'AU a reçu une copie de ces réponses et le Rectorat pensait qu'elle en informerait les membres de l'AU (la réponse du Rectorat a été envoyée aux membres de l'AU depuis).

EH propose de convoquer une séance extraordinaire afin de partager et éventuellement trouver des solutions, notamment également pour la session d'août. L'AU pourrait se positionner et aider les étudiant-e-s à trouver une solution. Le corps étudiantin approuve.

7. Divers et imprévus

Une prochaine séance extraordinaire sera agendée par Doodle.

La séance est levée à 14h25.